

# Licence professionnelle : conseil en écriture publique et privée, écrivain public (dénomination nationale : intervention sociale, domaine : art, lettres et langues)

RNCP19946 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 340                                               |
| Formacode(s)            | 44035, 44072, 44502                               |
| Code(s) ROME            | E1102, K1205, E1103, K1201, K1204                 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |
| Date d'échéance         | 31/10/2019                                        |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

- Entretien, écoute, conseils avec les personnes ou les structures en situation de demande de rédaction de documents
- Conception et rédaction, après identification du besoin, de tous types de documents (personnels, administratifs ...) à l'aide des outils bureautiques appropriés.
- Relecture et correction formelle, notamment, orthographique et syntaxique, de documents déjà rédigés. Conseils sur le fond du document (clarté du message ...)

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- ÉCOUTER et comprendre le message de son interlocuteur pour mieux l'ORIENTER et le CONSEILLER.
- Maîtriser des techniques d'entretien
- Connaître de façon approfondie les environnements et les principaux partenaires, dans les domaines sociaux et juridiques
- Maîtriser les enjeux et codes de communication,
- Maîtriser l'EXPRESSION ÉCRITE, pour s'adapter aux exigences et au profil du demandeur.
- Maîtriser les outils informatiques de bureautique et d'Internet, pour proposer UNE MISE EN FORME ABOUTIE de la chose rédigée.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

- Services à la personne et aux collectivités
- édition
- internet et multimédia
- presse

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Médiateur et conseil en écriture (collectivités locales et territoriales, associations, maisons de retraite, points d'accès au droit...)
- Concepteur/rédacteur en édition, communication, contenu éditorial web ;
- Ecrivain public ou conseil en communication écrite exerçant en cabinet libéral
- Ecrivain biographe.

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation d'activités : la profession d'écrivain public n'est pas réglementée.

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.                                                                                                     |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale                                                                                                                                                    |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 229 €                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible)<br>U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)<br>V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 15 505                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 37 %                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 12 %                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | U0X80 — Assistants de la communication<br>U0X90 — Cadres de la communication<br>U1X92 — Écrivains<br>V4X85 — Professionnels de l'action sociale                                                           |

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

IDEM

#### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

NON

#### COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

– Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)

- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

---

## Pour plus d'informations

#### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Département de médiation culturelle de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Secrétariat des Masters 2 (Recherche et Professionnels) et Licence Professionnelle Ecrivain Public :

dept-mc@univ-paris3.fr

(Du lundi au jeudi de 14h-17h30 et le vendredi de 10h30-12h30 et 13h30-15h30)

Tél: 01.45.87.78.93

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

#### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19946/>